LE COLLÈGE DE LA TRINITÉ ET LA RÉFORME A LYON

AU XVIº SIÈCLE

PAR

GEORGETTE BRASART

INTRODUCTION

Les répercussions de la Réforme et de la Contre-Réforme sur le collège de la Trinité ne permettent pas de l'envisager au seul point de vue pédagogique. Il est, au xvie siècle, le centre d'une action religieuse intense, impliquant en même temps une action politique et sociale.

BIBLIOGRAPHIE

PREMIÈRE PARTIE PÉRIODE LAÏQUE (1527-1565)

CHAPITRE PREMIER DÉBUTS DIFFICILES (1527-1538).

Au début du xvie siècle, il n'y a encore à Lyon que des écoles paroissiales et, au premier rang, « l'école cathédrale » et un certain nombre d'écoles particulières. En 1527, les consuls, sur l'initiative de Symphorien Champier, du cardinal François de Rohan et de Claude de Bellièvre, se font céder au bord du Rhône une partie des bâtiments appartenant aux Confrères de la Trinité et y établissent un collège municipal. Jusqu'en 1538, l'établissement mène une vie fort précaire sous la direction de Guillaume Durand, pédagogue sans relief, de Jean Canappe, futur médecin de François Ier, d'Éloy du Vergier, puis de simples régents.

CHAPITRE II

LE COLLÈGE ET L'HUMANISME LYONNAIS.

Les régents humanistes. — A partir de 1538, un groupe de jeunes professeurs donne à l'enseignement une vive impulsion. Raynier, Ducher, Bigothier, Milieu, Wilson, Charles de Sainte-Marthe et Charles Fontaine, tous poètes et humanistes convaincus, se succèdent au collège comme régents et y apportent leur enthousiasme.

La réforme scolaire : Barthélemy Aneau. — Le plus grand de tous ces professeurs, Barthélemy Aneau, réalise sur le plan scolaire la haute conception élaborée par ses confrères sur le plan littéraire. Arrivé au collège vers 1533, il devient principal en 1540. Par son Formulaire, empreint d'une entière compréhension des nécessités pédagogiques, il apparaît comme un véritable novateur. Aussi s'étonne-t-on de le voir en matière littéraire un partisan fidèle des anciennes formes poétiques. Il domine de sa personnalité le collège de la Trinité pendant la première moitié du xvie siècle.

CHAPITRE III

DÉSORDRES ET CRISE FINANCIÈRE.

Malgré la valeur du corps professoral et surtout de son chef, le collège, après quelques années brillantes, traverse de nouveau une période de crise due aux difficultés financières, qui n'ont d'ailleurs jamais cessé depuis 1527. A Aneau, qui se retire en 1551, succèdent Jacques Frachet, qui prend la fuite avec les meubles, et Jacques Dupuy, qui scandalise les bourgeois lyonnais. En présence de cet état de choses, les consuls sont obligés de rappeler Aneau.

CHAPITRE IV

LE COLLÈGE AGENT D'INFILTRATION DE LA RÉFORME.

Lyon est une des villes de France qui jouent le plus grand rôle dans la diffusion de la Réforme. Les doctrines calvinistes se propagent lentement par l'intermédiaire du collège de la Trinité, dont la plupart des professeurs sont gagnés aux idées nouvelles. Aneau, en particulier, sans s'être jamais déclaré ouvertement, favorise la Réforme. Il est assassiné le 5 juin 1561, lors d'une émeute survenue pendant la procession de la Fête-Dieu. Le procès de ses meurtriers traîne en longueur jusqu'au moment où la ville de Lyon passe entre les mains des protestants.

CHAPITRE V

PERIODE DE TRANSITION (1561-1565).

L'occupation protestante. — De 1562 à 1563, le collège de la Trinité, dirigé par André Martin, devient un collège protestant, auquel le consulat confère le monopole de l'enseignement à Lyon. A la suite de l'occupation, il reste sous la direction d'André Martin, qui meurt de la peste en 1564. Après sa mort, la désorganisation complète de l'établissement consulaire consacre l'échec des expériences laïques.

Les Jésuites à la conquête des esprits. — Une force se dresse alors. Les Jésuites, représentés à Lyon par deux de leurs membres les plus connus au xvie siècle, les Pères Auger et Possevin, gagnent peu à peu les esprits. Ils font porter leur action sur le terrain religieux par la prédication et l'exé-

gèsc, sur le terrain économique en prenant position dans la question du prêt à intérêt, sur le terrain social en gagnant l'affection des Lyonnais par leur dévouement pendant la peste.

DEUXIÈME PARTIE LES JÉSUITES AU COLLÈGE (1565-1595).

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

Lorsque les Jésuites s'installent au collège de la Trinité en 1565, ils ne le prennent qu'à l'essai, pour deux ans. Ce délai se révèle indispensable pour préciser leur position juridique vis-à-vis des différents pouvoirs qui se partagent la ville. Le contrat provisoire est ensuite transformé en contrat définitif le 14 septembre 1567.

CHAPITRE PREMIER

LES BATIMENTS ET LES RESSOURCES.

Les bâtiments. — Les bâtiments du collège, très insuffisants sous les laïques, sont connus au milieu du xvie siècle, grâce au plan scénographique de Lyon et à la description du jésuite Perpinien. Au noyau primitif, les Jésuites, par une progression lente, mais tenace, ajoutent la plupart des immeubles voisins et constituent, à la fin du siècle, un ensemble immobilier bien adapté aux nécessités scolaires.

Les ressources. — Les ressources sont mal assurées. Les revenus fixes sont constitués par la subvention du consulat et du chapitre de Saint-Jean et par le produit des prieurés de Tence et de Dunières, en Velay, et de Saint-Irénée, à Lyon. Leur insuffisance, en l'absence de toute rétribution des

élèves, est compensée dans une faible mesure par les dons et les legs.

CHAPITRE II

L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT.

Les Jésuites apportent au collège de la Trinité les méthodes pratiquées dans tous leurs collèges, mais ils les adaptent aux nécessités locales.

Les disciplines. — Les classes d'abécédaire et de grammaire connaissent à Lyon le plus grand succès. Par contre, les classes supérieures n'apportent pas aux professeurs une très grande satisfaction. A la formation latine qui constitue la base même de l'enseignement s'ajoutent les leçons de grec et d'hébreu. Quant à l'histoire et à la géographie, elles ne sont envisagées qu'en fonction de l'explication des auteurs classiques. A ces disciplines littéraires se joignent les disciplines scientifiques dans le cadre des leçons de physique et de mathématiques. Ces deux dernières sciences ne constituent, d'ailleurs, qu'une branche de l'enseignement philosophique. La théologie, enfin, couronne, aux yeux des Jésuites, tout le cycle des études qu'ils envisagent avant tout dans une intention apostolique.

Les maîtres. — Le P. Auger, qui établit la Compagnie au collège de la Trinité en 1565, continue à le diriger sans y exercer cependant de charge effective. Le rectorat reste presque continuellement entre les mêmes mains. Les maîtres sont jeunes et peu nombreux. Parmi eux les Pères Perpinien et Jean Hay impriment au collège une physionomie originale.

Les élèves. — Au collège, dont le recrutement est régional, se mêlent des enfants de toutes les classes de la société, aussi bien catholiques que protestants. Le nombre croissant des écoliers atteste le succès des études.

CHAPITRE III

« HAEC ERIT ARX SINCERAE FIDEI. »

Haec erit arx sincerae fidei: par ces quelques mots, le Père Perpinien trace le programme de la Compagnie de Jésus quand elle s'installe au collège de la Trinité. L'enseignement est regardé alors par les Jésuites comme le moyen le plus efficace de lutter contre le calvinisme. Leur action religieuse s'exerce donc à l'intérieur du collège sur leurs élèves; de là, elle s'étend à toute la ville, grâce à la prédication, aux congrégations pieuses, aux confréries de pénitents et à la publication des ouvrages d'exégèse. A la fin du siècle, le consulat, par réaction contre le protestantisme, confère à la Compagnie de Jésus le contrôle de tout l'enseignement à Lyon.

CHAPITRE IV

LES JÉSUITES ET L'OPINION PUBLIQUE LYONNAISF.

Deux grands pouvoirs se partagent la ville : le consulat, qui exerce l'autorité effective, le chapitre, qui vit sur le souvenir de son antique influence. Malgré l'antagonisme habituel de ces deux corps, les Jésuites réussissent à se les concilier et à en faire les auxiliaires de leur activité.

Rapports des Jésuites avec le consulat et la bourgeoisie. — En confiant leur collège aux Jésuites, les consuls ne renoncent pas à exercer leur pouvoir de contrôle sur l'établissement qui reste leur propriété. La Compagnie, de son côté, veut se libérer de cette emprise. Après une période de difficultés, durant laquelle une hostilité générale se fait jour contre les Jésuites lors de la suppression du pensionnat, une entente se réalise. Les consuls manifestent leur satisfaction de la nouvelle direction du collège en y organisant à la fin du siècle l'enseignement supérieur par la fondation du cours de philosophie et de théologie.

Rapports des Jésuites avec le chapitre. - En face du cha-

pitre de Saint-Jean, qui tient à conserver le contrôle de l'enseignement qu'il a toujours exercé jusqu'alors par l'intermédiaire du scolastique, les Jésuites se trouvent dans une position délicate. Ils parviennent, par une politique habile, à gagner les chanoines pourtant si jaloux de leurs prérogatives.

CHAPITRE V

LE RÔLE POLITIQUE ET LA LIGUE.

Le zèle conquérant des Jésuites lyonnais les conduit à dépasser le cadre de l'enseignement et à jouer un rôle dans les événements politiques d'une époque fort troublée.

Le Père Creytton et l'Écosse. — Le P. Creytton, jésuite écossais d'illustre famille, recteur du collège pendant plus de dix ans, intervient à plusieurs reprises dans les affaires de son pays et fait du collège de la Trinité un des lieux où s'élaborent dans une certaine mesure les modalités de la politique écossaise à l'époque de Marie Stuart.

Le Père Auger et la Cour. — Pendant que la réputation du collège de Lyon se répand jusqu'à l'étranger, le Père Auger, confesseur d'Henri III, établit la renommée nationale de l'établissement en attirant sur lui la protection officielle du roi de France. Mais, après la mort du duc d'Anjou et la reconstitution de la Ligue en 1585, l'impopularité croissante d'Henri III rejaillit sur le P. Auger et indirectement sur les Pères du collège de la Trinité.

Les Jésuites de Lyon et la Ligue. — Dans la ville de Lyon, ralliée au parti de la Sainte-Union depuis 1589, les Jésuites se tiennent dans les limites d'une sage prudence et cherchent seulement à donner aux études une impulsion nouvelle. Ils se trouvent bientôt englobés dans le discrédit qui atteint le duc de Nemours, gouverneur de Lyon, réputé pour ses sentiments bienveillants à leur égard.

Le déchaînement des haines et l'expulsion (1595). - Après

la conversion d'Henri IV, la ville de Lyon se soumet à lui le 9 février 1594. Les Jésuites refusent de reconnaître le souverain, parce que l'excommunication prononcée contre lui par le Pape n'est pas encore levée. Une opposition de plus en plus générale se fait jour contre eux. Sur ces entrefaites arrive de Paris la nouvelle de l'attentat commis par Châtel, ancien élève des Jésuites, contre la personne d'Henri IV. Les Pères du collège de la Trinité sont expulsés, en exécution de l'arrêt prononcé alors par le Parlement de Paris, mais ils gardent à Lyon des amitiés solides qui font déjà prévoir l'éclat de leur prochain retour.

CONCLUSION
APPENDICES
PIÈCES JUSTIFICATIVES
INDEX
PLANCHES